cg31 LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Priorité
Transports Publics

« MIAM 31 »
Les bons produits
du coin

Musée
Départemental
de la Résistance
«La Retirada»

CULTURES
en Haute-Garonne

128
DEC.2013

HAUTE•GARONNE

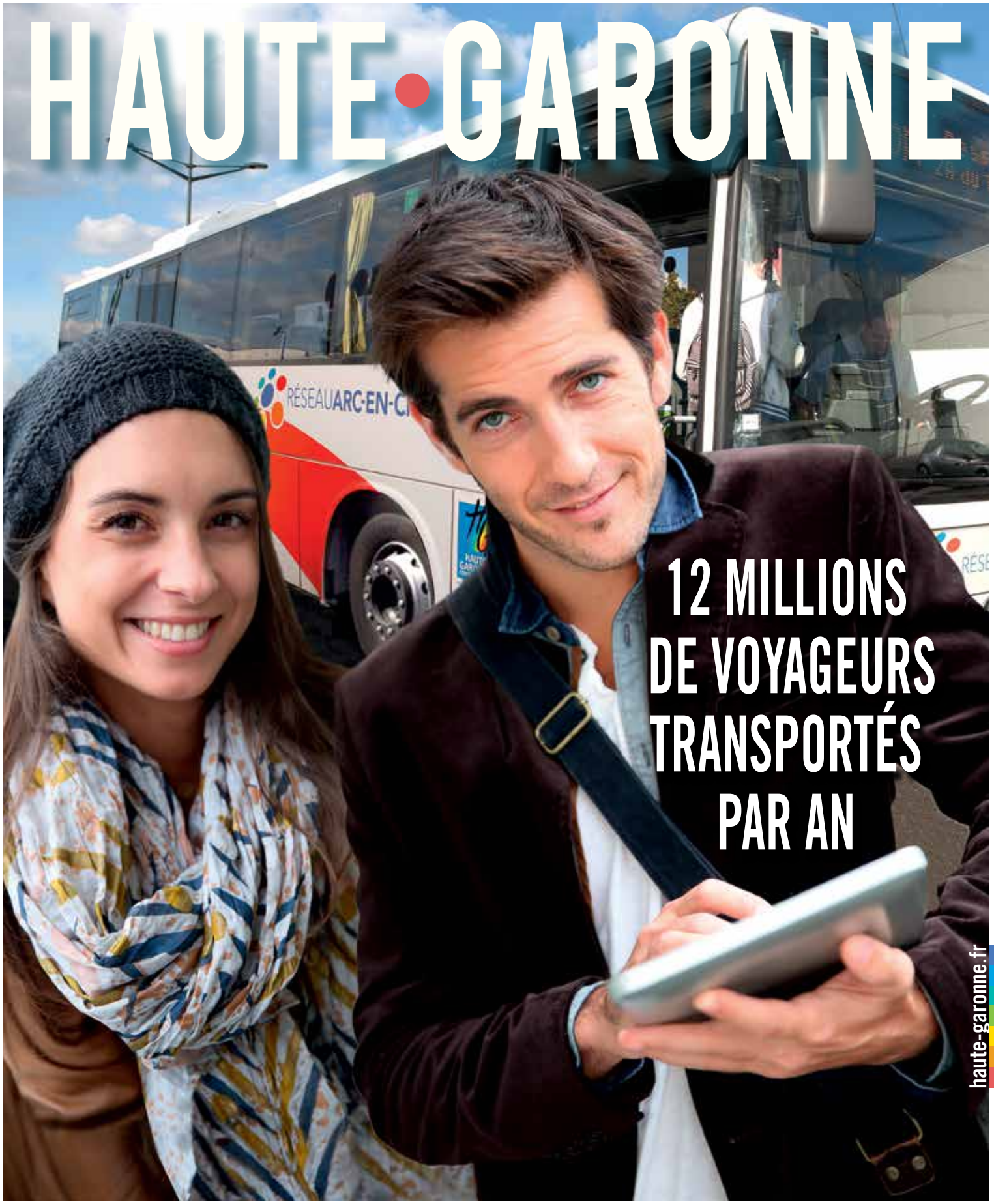

haute-garonne.fr

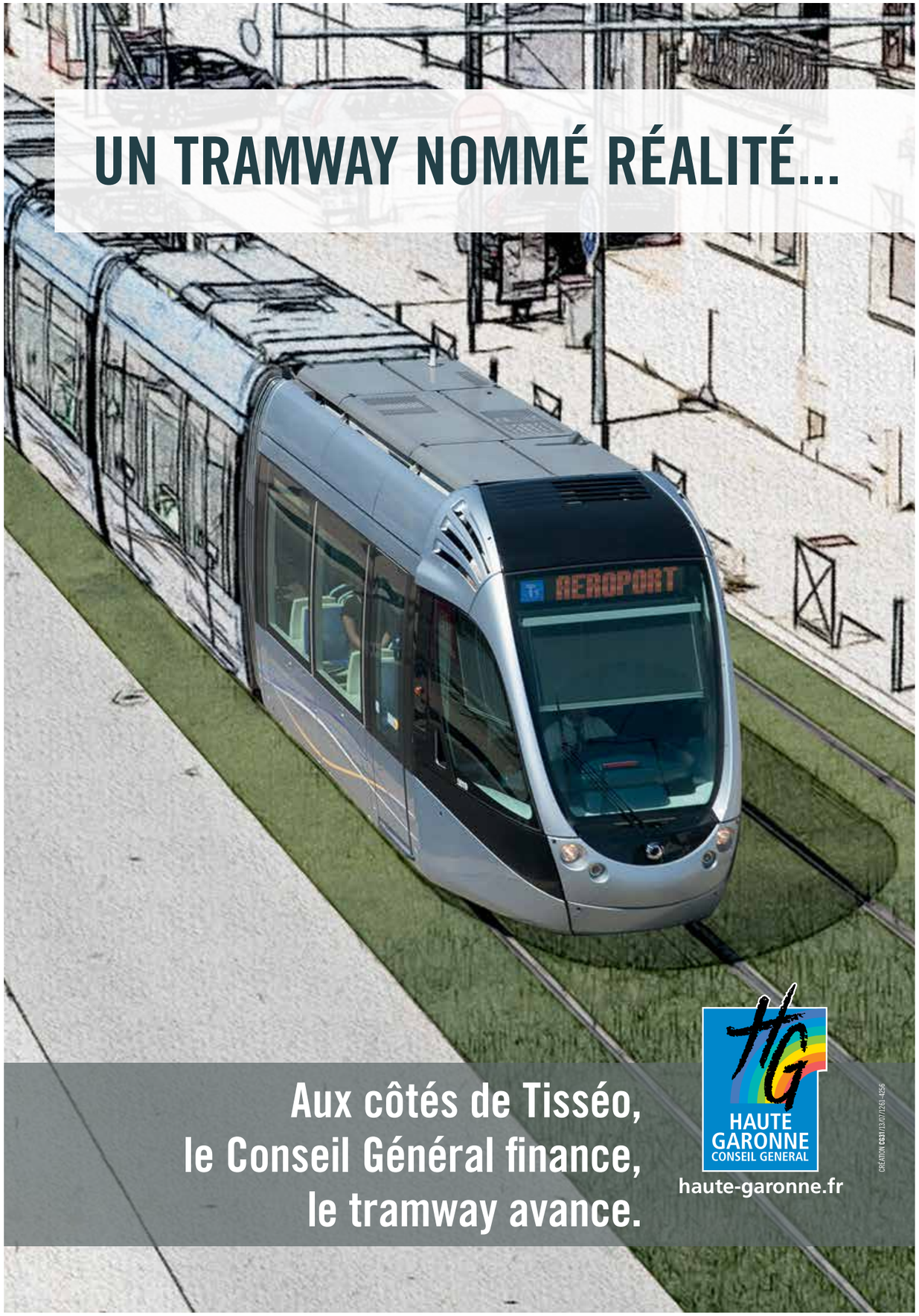

cg31 Sommaire

5 Édito

6-10 Actus

11-25 Le Conseil Général acteur majeur des transports collectifs
- Interview
- Le réseau Arc-en-Ciel
- Le transport à la demande
- Transport et handicap
- Se déplacer en Haute-Garonne
- Lignes Hop!
- La gare routière
- Les transports urbains
- Les transports scolaires

26 eCollèges 31

27 Le Conseil Général des collégiens

28-29 Portraits d'élus

30-31 Musée départemental de la Résistance
- La Retirada

32 Culture Occitane

33 Médiathèque et Archives départementales
- Agenda

34-35 Cultures
- Espace Roguet, expos et spectacles

36-37 Ski en Haute-Garonne

38-39 Expressions politiques

4 stations de ski en Haute-Garonne

PUBLICATION DU CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-GARONNE
1, boulevard de la Marquette 31090 Toulouse Cedex 09 - tél : 05 34 33 32 31
Directeur de la publication : Pierre Izard
Comité de rédaction : Cabinet du Président avec le concours des services administratifs et des services techniques
Photos : Gaëlle Avan / CG31 et Fotolia, sauf mention spéciale
Impression : Sud Graphie Rotatives
Date de parution : Décembre 2013
numéro ISSN 2116-2956

La reproduction même partielle de tout document publié dans ce journal est interdite sans autorisation - 647 000 exemplaires - Publication gratuite.

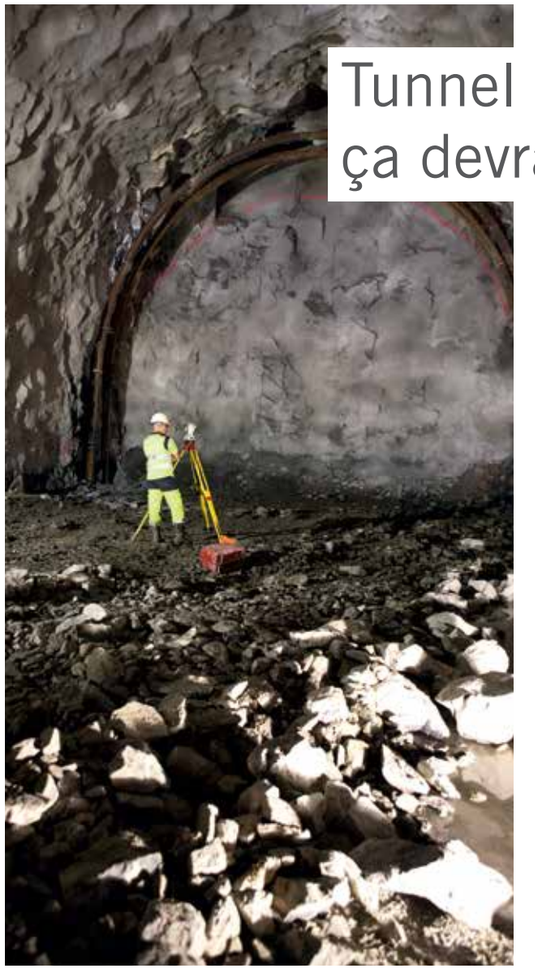

Tunnel de **Saint-Béat :** ça devrait rouler en 2015 !

44 mètres gagnés chaque semaine sur la montagne, suivant l'état de la roche (marbre calcaire), 125 mètres encore à creuser avant la jonction des 2 côtés du tunnel prévue le 10 décembre, long de 1,056 km, avec la construction du pont d'Arlos sur la Garonne, le tunnel permettra la réalisation de la déviation Saint-Béat-Arlos sur la RN 125, une nouvelle route longue de 5,6 km.
Un contournement vital pour cette vallée du Comminges, autour de Saint-Béat, étouffée par le trafic de 1000 poids lourds/jour contournera les communes de Cierp-Gaud, Marignac, Saint-Béat et Arlos avec son impact sur la sécurité routière, sur la voirie et le bâti en bord de route et les nuisances sur l'environnement de la vallée.

Un nouveau pont sur la Garonne à Arlos

L'ouvrage d'art actuellement en construction franchira la Garonne en amont d'Arlos : mensurations de l'ouvrage définitif 60-86-60 (distance entre chaque travée) soit au total 206 mètres de long sur 12 de large. Les piles seront en retrait de la rive pour protéger un corridor écologique sur les berges» ajoute la jeune femme qui conduit là son premier gros chantier après son école d'ingénieur.
«Un chantier colossal pour libérer enfin la RN 125», note Bertrand Auban, conseiller général du canton de Saint-Béat.

Financement
État : 34,89 M€
Région : 32,09 M€
Conseil Général 31 : 38,64 M€

ÉDITO

« tous les territoires, si petits soient-ils, doivent avoir toute leur place ! »

Si les territoires de la Haute-Garonne progressent, se modernisent et évoluent, c'est parce que le Conseil Général assure des équilibres fondamentaux et contribue aux politiques générales de solidarité, d'aménagement, de développement et de cohésion des territoires urbains, périurbains ou de l'espace rural.

Cet élan de proximité, d'innovation, d'efficacité est vital pour le développement durable, équilibré et solidaire du département au sein duquel tous les territoires si petits soient-ils doivent avoir toute leur place.

Les objectifs et les politiques de rééquilibrage, de solidarité et de redistribution ont ainsi toujours déterminé les principes de l'action quotidienne du Conseil Général que lui donnent sa compétence sur l'ensemble du territoire haut-garonnais, son poids dans l'histoire de l'aménagement du département, sa vocation comme collectivité de la cohésion sociale et de l'égalité territoriale par excellence.

C'est sur le fondement de la réalité des solidarités humaines, géographiques, économiques, sociales et culturelles qui font l'identité forte de la Haute-Garonne que nous devons donc continuer d'agir, sans occulter les fragilités sociales et de développement identifiées pour lesquelles la vigilance et l'attention de tous les responsables publics doivent rester plus que jamais nécessaires.

C'est tout l'enjeu des futurs contours institutionnels qui sont à écrire pour l'avenir du département, du Conseil Général, de toutes les communes de la Haute-Garonne et de leurs habitants.

Je vous assure que je veille quotidiennement à ce que ces valeurs imprègnent chaque action que le Conseil Général déploie en Haute-Garonne dans sa relation de proximité, de respect et de confiance qu'il entretient avec chacune et chacun d'entre vous.

HAUTE GARONNE CONSEIL GÉNÉRAL
haute-garonne.fr

Pierre Izard.

PIERRE IZARD
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-GARONNE

>> Le droit et la laïcité face à la mondialisation.

Depuis 18 ans maintenant, le colloque sur la laïcité organisé par le Conseil Général attire des salles pleines à Diagora Labège. L'édition 2013 qui a eu lieu le 5 novembre n'a pas fait exception. L'invitée était cette fois Mireille Delmas-Marty, grande juriste membre des plus prestigieuses sociétés savantes, notamment l'Institut, l'Académie des Sciences morales et politiques, le Collège de France, auteure de nombreux ouvrages. Mireille Delmas-Marty a développé le thème intitulé « Le droit face aux défis de la mondialisation, citoyenneté et laïcité, vers une métamorphose de l'ordre juridique ?». Une question d'actualité à tiroirs complexe – en préambule, le président Pierre Izard avait cité le débat soulevé en France par le licenciement d'une employée dans une crèche en région parisienne – dont Mireille Delmas-Marty a exposé avec simplicité et clarté les différents enjeux, techniques, culturels, philosophiques, traditionnels qui s'affrontent dans l'élaboration du droit mondial à partir des différents droits et traditions de chaque pays.

>> Une conférence pour l'autonomie chez soi.

Le 26 novembre Alain Gabrieli, Vice-président du Conseil Général en charge du logement et Président de l'ADIL 31, invitait au Centre des Congrès de Toulouse à une conférence-débat autour du thème : « l'autonomie chez soi, une réalité à anticiper, des politiques à imaginer »
La journée a été consacré au thème de l'accessibilité universelle, c'est-à-dire l'idée que tout le monde doit avoir accès à tout, pour pouvoir se déplacer, s'instruire, communiquer, travailler, exercer son rôle de citoyen… sans jamais être empêché par un environnement hostile. L'accessibilité universelle qui pourrait être l'autre nom et une version exigeante de l'égalité. Pas une égalité formelle, pas une égalité abstraite, mais une égalité concrète, c'est-à-dire le refus catégorique que des personnes soient discriminées ou reléguées dans tous les domaines quotidiens de l'existence en raison de leur âge ou de leur handicap.
Depuis 2007, au titre de la Prestation de Compensation du Handicap, le Conseil Général de la Haute-Garonne aura versé plus de 3,5 millions d'euros à plus de 1000 usagers pour l'adaptation de leur logement.

>> L'aide du Conseil Général aux sinistrés du Comminges.

Le Conseil Général de la Haute-Garonne a débloqué fin septembre une enveloppe de 12,1 millions d'euros d'aides exceptionnelles en faveur des sinistrés du Comminges lors des crues catastrophiques des 17 au 20 juin. Ces fonds sont destinés aux communes, aux entreprises et aux personnes physiques touchées par les inondations et situées dans le périmètre défini par l'arrêté ministériel de catastrophe naturelle, où les dégâts ont été considérables. Parmi ces aides, 3 millions d'euros ont été affectés au collège de Luchon afin de le remettre en état. 5 millions d'euros sont allés à la réfection de la voirie départementale très endommagée. Les communes concernées ont reçu au total 3 millions d'euros pour les réparations des bâtiments et de la voirie communale, des équipements pour l'eau et l'assainissement et la remise en état des cours d'eau. L'économie locale recevra une injection de 2 millions d'euros d'aides pour redémarrer (artisans, commerçants, entreprises, tourisme, agriculteurs). 100 000 euros de secours d'urgence (350 euros par foyer) ont également été votés par l'Assemblée départementale. Concernant le Conseil Général, les demandes d'aide doivent être déposées avant le 31 décembre 2013 et les dépenses réalisées avant le 31 décembre 2014.

>> La carrière de Montmaurin restera fermée.

L'Association de Défense et d'Amélioration de la Qualité de la Vie en vallée de Save et de Gesse a gagné ! Après des années de combat, le tribunal administratif de Toulouse a annulé l'arrêté préfectoral d'avril 2009 autorisant la remise en exploitation industrielle de la carrière de Montmaurin, fermée depuis 40 ans. L'association a été fermement soutenue dans son action par le Conseil Général dès le début, en avril 2008. Le président Pierre Izard avait à ses côtés porté l'affaire en justice aux fins d'annulation de l'arrêté. « Cette décision du tribunal administratif est une très bonne nouvelle qui évitera l'irrémédiable destruction de l'intégrité d'un rare ensemble patrimonial et naturel, a-t-il déclaré. Je resterai néanmoins vigilant pour aboutir à la protection complète du site de Montmaurin ». Le patrimoine archéologique du site, faut-il le rappeler, est d'une richesse exceptionnelle, avec ses vestiges préhistoriques, antiques et médiévaux.

>> Circulation : l'aéroport et la zone aéronautique seront désengorgés.

La desserte de l'aéroport Toulouse-Blagnac et de la zone aéronautique sera améliorée à l'horizon 2018-2020 grâce à une série d'aménagements routiers. Le Conseil Général a signé un accord dans ce sens avec l'Etat, la communauté urbaine Toulouse Métropole et le Conseil Régional pour financer trois projets routiers destinés à désengorger la première zone économique de l'agglomération avec 80 000 emplois, dont la moitié chez Airbus et ses sous-traitants et un aéroport qui accueille près de 8 millions de passagers par an. Début 2014, le Conseil Général réalisera un rond-point sur l'avenue Latécoère, près du centre de livraison d'Airbus, afin de fluidifier ce point noir de la circulation. Airbus prévoit d'installer sur la zone de Barquil, à Cornebarrieu, son pôle logistique, un entrepôt géant de pièces détachées, l'actuel étant à l'étroit au sud des pistes. On va construire une route permettant aux camions d'accéder aux usines.
Un gros chantier sera engagé pour réaménager l'échangeur du Ritouret situé avant l'aéroport. Complètement asphyxié actuellement aux heures de pointe, il dessert le siège d'Airbus à Blagnac (3 800 salariés), ATR et bientôt le siège d'EADS (500 personnes).

Les ronds-points de part et d'autre seront agrandis et un pont enjambera la voie rapide. Par ailleurs, deux bretelles seront aménagées à l'échangeur de la Fontaine à Colomiers Est qui donne accès aux sites industriels d'Airbus (Saint-Martin-du-Touch et Bréguet qui emploient 15 000 salariés).

>> La Haute-Garonne aura son TGV.

© VINCENT LARAITA

La confirmation par le Premier ministre de la réalisation de la ligne grande vitesse (LGV) entre Toulouse et Bordeaux, dans la prolongation du tracé Tours-Bordeaux, a été saluée comme une excellente nouvelle pour le département de la Haute-Garonne, pour Toulouse et la région Midi-Pyrénées par le président Pierre Izard. « Depuis plus de 10 ans, a-t-il déclaré, avec Martin Malvy et Pierre Cohen, nous avons conduit une action conjointe et permanente – encore récemment – auprès du ministre des Transports afin que la Haute-Garonne ne reste pas à l'écart des liaisons à grande vitesse. Il nous appartient désormais de veiller à la mise en place rapide du plan de réalisation du chantier pour un engagement sans délai de la phase de construction ». Le ministre des Transports Frédéric Cuvillier est venu le confirmer de vive voix à Toulouse le 22 novembre, devant les élus, dont le Président Pierre Izard.
La future LGV doit mettre Toulouse et la Haute-Garonne à moins de 3 h 10 de Paris en 2024.

Moulin de Perrine à Auriac-sur-Vendinelle

la qualité en direct de la ferme dans l'assiette des collégiens.

« Miam 31 » : voilà un nom qui parle clairement aux papilles. Il s'agit d'une action qui a démarré par une expérimentation décidée en 2011 par le Conseil Général et généralisée à compter de janvier 2014 aux 84 collèges disposant d'une cuisine de fabrication. Les objectifs : améliorer la qualité des produits agricoles entrant dans la composition des plats confectionnés par les services de restauration des collèges, faire découvrir aux élèves une alimentation diversifiée, ouvrir de nouveaux débouchés pour les agriculteurs hauts-garonnais.

Interview de Gilbert Hébrard, vice-président chargé de l'agriculture et de l'aménagement de l'espace rural.

HAUTE-GARONNE : Est-ce que les agriculteurs ont accueilli favorablement l'initiative ?

GILBERT HEBRARD : Lors des réunions organisées en 2011, avec des salles pleines, une centaine d'agriculteurs se sont déclarés intéressés. Aujourd'hui, une quinzaine de producteurs ont été contactés par les collèges et participent à l'expérimentation. Pour remobiliser les agriculteurs et élargir le nombre de fournisseurs, nous organisons à nouveau des réunions de sensibilisation par secteur. J'ai ressenti lors des précédents échanges une grande motivation chez les producteurs, mais ils doivent répondre à certaines exigences ce qui prend un peu de temps.

H.-G. : Quelles sont ces exigences ?

GILBERT HEBRARD : Produire de la qualité, nos producteurs savent le faire. Mais ils doivent respecter des normes sanitaires très strictes et pour ce faire, ils sont conseillés par le laboratoire vétérinaire du Conseil Général. Le principal défi consiste à organiser ce nouveau marché potentiel qui n'est pas négligeable avec les 47 000 collégiens demi-pensionnaires qui mangent à la cantine, ce qui représente 6,3 millions de repas par an. L'ambition du Conseil Général est d'étendre l'opération à l'ensemble des collèges du département qui possèdent une cuisine autonome, soit plus de 80 collèges. Pour cela, nous devons réfléchir avec la profession et les conseillers agricoles à la mise en place des outils et des dispositifs permettant aux producteurs et aux responsables de la restauration dans les collèges de coordonner l'offre et la demande. Les agriculteurs pourront ainsi gérer au mieux les productions, quitte par exemple à se regrouper à plusieurs pour assurer régulièrement l'approvisionnement en termes de périodicité, de quantités et de qualité. Les intendants et les cuisiniers sauront quant à eux quels produits ils trouveront à leur disposition et à quelle période. En parallèle, ils suivent déjà des formations pour apprendre à bien utiliser ces ingrédients et accommoder parfois de nouveaux légumes au goût des collégiens.

H.-G. : Quels sont les produits concernés ?

GILBERT HEBRARD : Surtout les produits maraîchers comme les fruits et légumes, puis viennent les laitages, la viande, mais également certains produits d'épicerie comme les pâtes, l'huile ou les légumes secs. Dans mon canton de Caraman, par exemple, une agricultrice, Périne Alibert alimente des collèges en pain et en pâtes qu'elle fabrique avec le blé dur de sa propriété, mais aussi en huile de tournesol. Il s'agit d'une niche économique intéressante qui apporte un complément de revenus. Ces circuits en direct sont dans l'air du temps. Les écoles primaires, mais aussi de plus en plus de particuliers y adhèrent. Cela ne concerne pas que le bio, mais tous les produits de qualité, de proximité, avec une traçabilité parfaite.

H.-G. : Les agriculteurs intéressés doivent-ils investir pour satisfaire les exigences de ce marché ?

GILBERT HEBRARD : Ils doivent respecter la réglementation et les exigences spécifiques pour la restauration collective. Les conseillers agricoles et le laboratoire vétérinaire du Conseil Général sont là pour les orienter - je rappelle que leurs services sont entièrement gratuits – et les faire connaître auprès des collèges. J'invite les producteurs à s'inscrire sur la liste de référencement qui sera distribuée aux 84 collèges.

>> IRT : l'innovation de classe mondiale

Le Commissaire général à l'investissement Louis Gallois a fait le déplacement pour le lancement opérationnel de l'Institut de recherche technologique. L'IRT-AESE, rebaptisé IRT Saint-Exupéry, est un accélérateur d'innovation spécialisé dans l'aéronautique, le spatial et les systèmes embarqués. Il s'installera sur le site de Toulouse Montaudran Aérospace d'ici 2015.

« Assurément avec cet institut, nous mettons en place un facteur de compétitivité décisif pour nos entreprises, nos grands leaders mondiaux bien sur, mais aussi nos PME, qui pourront ainsi développer leur potentiel industriel en accédant aux technologies clés de demain » a affirmé P. Izard, lors de ce lancement officiel.

>> Le Resto U du Mirail inauguré.

Le restaurant universitaire de l'université Toulouse II Le Mirail a été inauguré le 28 novembre par Mme Hélène Bernard, rectrice de l'Académie de Toulouse, Martin Malvy, président du Conseil Régional Midi-Pyrénées, Pierre Izard, président du Conseil Général, François Bonaccorci, directeur du Contre National des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), Jean-Michel Minovez, président de l'Université Toulouse II Le Mirail.

Cet espace spacieux de 3 800 m^2 conçu par l'architecte Jean-Philippe Loupiac (Agence 13), est intégré au programme de modernisation du campus. Il propose une organisation plus conviviale des espaces sur deux étages, ainsi qu'une offre de restauration diversifiée. Environ 2 400 repas y sont servis chaque jour à la cafétéria et dans les deux salles à l'étage. La construction réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de la Région, a coûté 14 millions d'euros. L'opération a été financée par la Région Midi-Pyrénées (6 millions), l'Etat (4,5 millions), le Conseil Général de la Haute-Garonne (3 millions) et le CNOUS (0,4 million).

Le Conseil Général acteur majeur des transports collectifs

D'un bout à l'autre du département, des milliers et des milliers d'usagers empruntent chaque jour les transports collectifs publics. Le Conseil Général tient un rôle de premier plan dans le financement, l'aménagement, l'organisation et la gestion des différents modes de transports en commun. Il y consacre tous les ans une enveloppe considérable, 113 millions d'euros en 2013, soit 8 % de son budget. Organisateur et gestionnaire des lignes de bus interurbains « Arc-en-Ciel » qui sillonnent la Haute-Garonne et connaissent une fréquentation toujours en hausse, il assure également gratuitement les déplacements des scolaires, de la maternelle à la terminale.

Arc en Ciel et transports scolaires : à eux seuls, les deux réseaux du Conseil Général transportent annuellement près de 12 millions de voyageurs.

Enfin, le Conseil Général a fait le choix, sans que la loi ne l'y oblige, de financer à un niveau élevé les investissements réalisés sur les lignes urbaines du métro, du tramway et des bus en site propre. Sans oublier son engagement en faveur de la ligne ferroviaire à grande vitesse (LGV). Notre dossier.

© SAADA / SCHNEIDER

Un partenaire essentiel pour les transports en commun.

HAUTE-GARONNE : Rappelez-nous qui fait quoi en matière de transports en commun dans ce département.

PIERRE IZARD : Il faut d'abord rappeler un point d'histoire. Depuis sa création en 1972, le fonctionnement de la SEMVAT (ex Tisséo-Smtc) qui s'apparentait à une gestion en régie, faisait l'unanimité en donnant pleine satisfaction à ses administrateurs. Jusqu'en janvier 2006, le Conseil Général était ainsi membre à part entière de Tisséo-SMTC, l'autorité qui organise les transports urbains sur le périmètre de l'agglomération toulousaine. Le Conseil Général et la communauté d'agglomération de Toulouse étaient à égalité de sièges et de financement, avec une présidence tournante tous les trois ans. Et puis il y a eu ce que j'appellerai « l'amendement Moudenc ».

Le maire intérimaire de Toulouse a bondi sur l'opportunité d'un amendement scélérat voté en catimini et de nuit par la majorité de droite à l'Assemblée nationale, « l'amendement Paillé », pour mettre à mal, au dernier moment, le montage au sein de Tisséo-SMTC. Il exigeait une majorité de voix pour la communauté d'agglomération et nous plaçait devant ce choix : ou nous acceptions de siéger minoritairement ou nous partions. Nous sommes partis.

HAUTE-GARONNE : Donc, aujourd'hui, le Conseil Général a les coudées franches. Mais est-ce à dire qu'il se tient à l'écart de la politique des transports dans l'agglomération ?

PIERRE IZARD : Non, pas du tout. Malgré son exclusion contrainte de Tisséo-SMTC, le Conseil Général est toujours resté un partenaire essentiel de la politique des transports dans l'agglomération, alors que rien ne l'y contraint. Mais, il peut donc disposer comme il l'entend de sa participation ou non au financement des projets de transports en commun de l'agglomération, dont la ligne B du métro.

« Le Conseil Général participe chaque année aux investissements de Tisséo-SMTC à hauteur de 32 millions d'euros pour les projets de transports urbains toulousains. »

Depuis 2006, de sa seule volonté je le répète, le Conseil Général continue à financer de manière significative Tisséo-SMTC, hier pour la ligne B du métro et la ligne T1 du tramway, aujourd'hui pour les deux lignes de transport en commun en site propre par bus, les trois lignes de tramway, le prolongement de la ligne B du métro vers Labège.

De plus, il consacre 22 millions d'euros à la gratuité des transports scolaires dans l'agglomération, de sa seule volonté là aussi.

HAUTE-GARONNE : Alors quelles sont les compétences propres de votre assemblée en matière de transport ?

PIERRE IZARD : Le Conseil Général exerce la compétence des transports en commun dans l'ensemble du département, hors de l'agglomération toulousaine, le périmètre du Plan des transports urbains (PTU). Depuis plusieurs années, nos lignes régulières de bus Arc-en-Ciel – que nous gérons entièrement - connaissent une hausse de fréquentation spectaculaire. Nous transportons par ailleurs gratuitement plus de 75 000 scolaires. Afin d'améliorer le service, nous avons créé quatre lignes rapides Hop! avec peu d'arrêts et une communication avec le métro qui connaissent également un vif succès. D'autres créations de lignes Hop ! sont à l'étude. Et nous peaufinons toujours plus nos réseaux afin que les usagers de l'ensemble du territoire soient toujours mieux desservis. Toutes les réalisations que nous avons faites ou auxquelles nous avons contribué ne constituent pas un aboutissement. Il nous appartient de diversifier encore l'offre et les infrastructures de transports en commun et nous nous y employons.

Lexique des transports urbains et interurbains

Tisséo est la marque commerciale qui regroupe deux entités : **Tisséo-SMTC** (Syndicat mixte des transports en commun) qui est l'autorité organisatrice des transports en commun sur le périmètre de transport urbain (PTU) de l'agglomération toulousaine. Et depuis 2010, Tisséo qui est la régie des transports urbains chargée d'exploiter le réseau de transports au même titre que la RATP et la SNCF, par exemple.
Le SMTC réunit la communauté urbaine du Grand Toulouse, la communauté d'agglomération du Sicoval, le Syndicat Intercommunal des Transports Publics de la Région Toulousaine (SITPRT) et depuis peu la Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM).

Le Schéma départemental de transport collectif de la Haute-Garonne est un document de travail établi par le Conseil Général suite à une enquête réalisée en 2009 auprès de l'ensemble des communes de la Haute-Garonne (hors les 103 qui font partie du Plan de transports urbains du grand Toulouse) et à des représentants d'usagers, auxquels on demandait leurs attentes en matière de transports collectifs. Ce document sert au Conseil Général pour aménager au mieux l'offre du réseau Arc-en-Ciel.

57 lignes régulières dont 4 lignes HOP! du Conseil Général circulent chaque jours en Haute-Garonne.

Le Réseau **Arc-en-Ciel** une fréquentation qui explose.

361 communes desservies

1800 points d'arrêts

900 000 personnes transportées dans l'année (fréquentration en hausse de 70 % en quatre ans.

RÉSEAU **ARC-EN-CIEL**
et réseaux partenaires

Le réseau de cars interurbains « Arc-en-Ciel » porte les couleurs emblématiques du Conseil Général qui l'organise et le gère. Cette toile d'araignée tissée sur la Haute-Garonne comporte 57 lignes régulières qui desservent 361 communes et environ 1 800 points d'arrêt. Quatre lignes express Hop ! relient Toulouse (et son métro) à Villemur, Grenade, Nailloux et Bessières. La moitié du réseau est exploitée par la Régie départementale des transports de Haute-Garonne, l'autre par 11 transporteurs privés.

Le succès des cars Arc-en-Ciel va crescendo. La fréquentation de la clientèle commerciale non scolaire a augmenté de 69 % entre 2008 et 2012, passant de 491 300 à 830 300 usagers.
Le Conseil Général, très attaché aux transports interurbains, leur consacre annuellement 20 millions d'euros.

L'assemblée départementale a créé le réseau Arc-en-Ciel dans le même souci constant qui sous-tend toutes ses actions depuis de longues années: équilibrer le territoire dans tous les domaines. Les déplacements n'échappent pas à la règle. Les populations les plus excentrées ont le même droit à la mobilité par des transports en commun qu'à l'intérieur du périmètre de l'agglomération toulousaine.

A la portée de tous :

Près des 2/3 des communes de la Haute-Garonne situées hors de la métropole, sont aujourd'hui desservies par un service de cars interurbains fiable, moderne et accessible financièrement à tous, grâce une politique tarifaire adaptée. La carte Pastel facilite l'utilisation des différents moyens de transport, car, métro, tramway, train. la disposition des personnes qui n'ont pas accès direct au réseau Arc-en-Ciel.

Une gestion en régie

Depuis 2006, l'exploitation de la moitié des services de transports publics interurbains (qui relient les différentes communes du territoire, hors agglomération toulousaine) est confiée à la Régie départementale des transports de la Haute-Garonne. Cette structure (un établissement public local à caractère commercial) répond plus que jamais au principe de gestion en « régie directe » du Conseil Général.

C'est une façon de concevoir les transports en commun comme un véritable service public départemental.

Son conseil d'administration présidé par Jean-Jacques Mirassou, conseiller général du canton 7 de Toulouse, est composé de quinze membres, dont neuf conseillers généraux, trois représentants du personnel, un représentant des usagers choisi pour sa compétence et son expérience dans le domaine des transports, ainsi qu'un membre de la direction des services du Conseil Général.

Bien vu pour les **Usagers**

Le transport à la demande, devant sa porte

Les populations dispersées sur le vaste territoire rural de la Haute-Garonne, à l'écart des circuits du réseau de cars Arc-en-Ciel, ne sont pas pour autant oubliées, solidarité oblige.

Le dispositif du Transport à la demande (TAD) subventionné par le Conseil Général et les intercommunalités concernées comble les vides en s'arrêtant carrément devant la porte des usagers qui font appel à lui. Le TAD fonctionne dans 19 cantons. En l'inscrivant à son Schéma départemental des transports en commun, **le Conseil Général poursuit son objectif de désenclaver les zones rurales éloignées des centres bourgs,** avec une visée sociale marquée. Ce service donne aux personnes isolées, souvent âgées et seules, la possibilité de se maintenir à leur domicile en leur offrant un moyen pratique et pas cher d'aller en ville lorsqu'elles en ont besoin, ce qui leur procure une précieuse marge d'autonomie. Ces usagers peuvent ainsi se rendre à une consultation médicale chez un spécialiste, effectuer des démarches administratives et avoir des échanges humains.

Mode d'emploi :

Proche de la notion de taxi collectif (le transporteur utilise soit une voiture, soit un minibus à partir de 6 passagers), le TAD propose des horaires et des destinations fixes, mais avec des itinéraires variables, afin de venir chercher l'usager à son domicile et de l'y ramener. Pour réserver, il faut appeler le transporteur la veille du déplacement, avant 19 heures. Le tarif aller-retour est d'environ 2 €.

Informations : www.haute-garonne.fr/bus

un service pour tous

Un plan d'accessibilité aux cars pour les personnes à mobilité réduite

Le Conseil Général a élaboré un « Schéma directeur d'accessibilité » aux points d'arrêt et aux cars en Haute-Garonne.
Objectif : rendre les transports en commun interurbains totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Progressivement, des travaux sont réalisés pour aménager les 500 points d'arrêt stratégiques afin de permettre l'usage d'un élévateur de prise en charge des usagers. Un guide a par ailleurs été envoyé aux communes et aux intercommunalités pour leur prodiguer des conseils sur les aménagements à pratiquer au niveau de l'acheminement et de la plateforme des points d'arrêt. Les véhicules doivent être également équipés de plates-formes élévatrices, d'espaces pour les fauteuils roulants et d'un dispositif sonore d'information, comme c'est déjà le cas pour 80 % des cars Arc en Ciel. Les chauffeurs sont formés à l'accueil des usagers à mobilité réduite. Pour compléter ce dispositif, un service de petits véhicules se substituant aux cars Arc en Ciel lorsque les arrêts ne sont pas accessibles sera mis en service à partir de septembre 2014.

Bus+Métro+Train avec la Carte Pastel

Pastel
Plus loin avec les transports publics

La carte Pastel simplifie la vie des voyageurs

La carte Pastel simplifie la vie des usagers des différents réseaux de transports en commun en Haute-Garonne. Grâce à un accord passé entre Tisséo-SMTC, le Conseil Général et le Conseil Régional Midi-Pyrénées, ils peuvent avec cette carte de transport électronique personnalisée voyager indifféremment avec les cars interurbains Arc-en-Ciel, le métro, le tramway et les bus urbains, les trains TER, les cars régionaux et le réseau TarnBus du Conseil Général du Tarn. La carte Pastel comporte une puce sur laquelle sont stockées des informations relatives à votre identité et aux titres de transport que vous avez achetés. Il suffit de la recharger aux guichets « Informations-Billetterie » de la Gare routière à Toulouse, ainsi qu'à bord des cars Arc-en-Ciel. Les titres de transport des autres partenaires sont rechargeables sur leur propre réseau : bornes et guichets Tisséo pour le réseau urbain, bornes et guichets SNCF pour le réseau TER.

Mode d'emploi :

La carte Pastel, vendue 8 € (gratuite pour les usagers bénéficiant de la gratuité des transports), ne contient au départ aucun ticket ni abonnement. Renseignements : guichets informations-billetterie de la Gare routière, 68-70 boulevard Pierre-Sémard à Toulouse. Un numéro Vert est à votre disposition :

N° Vert 0 800 511 883

Se déplacer
en Haute-Garonne

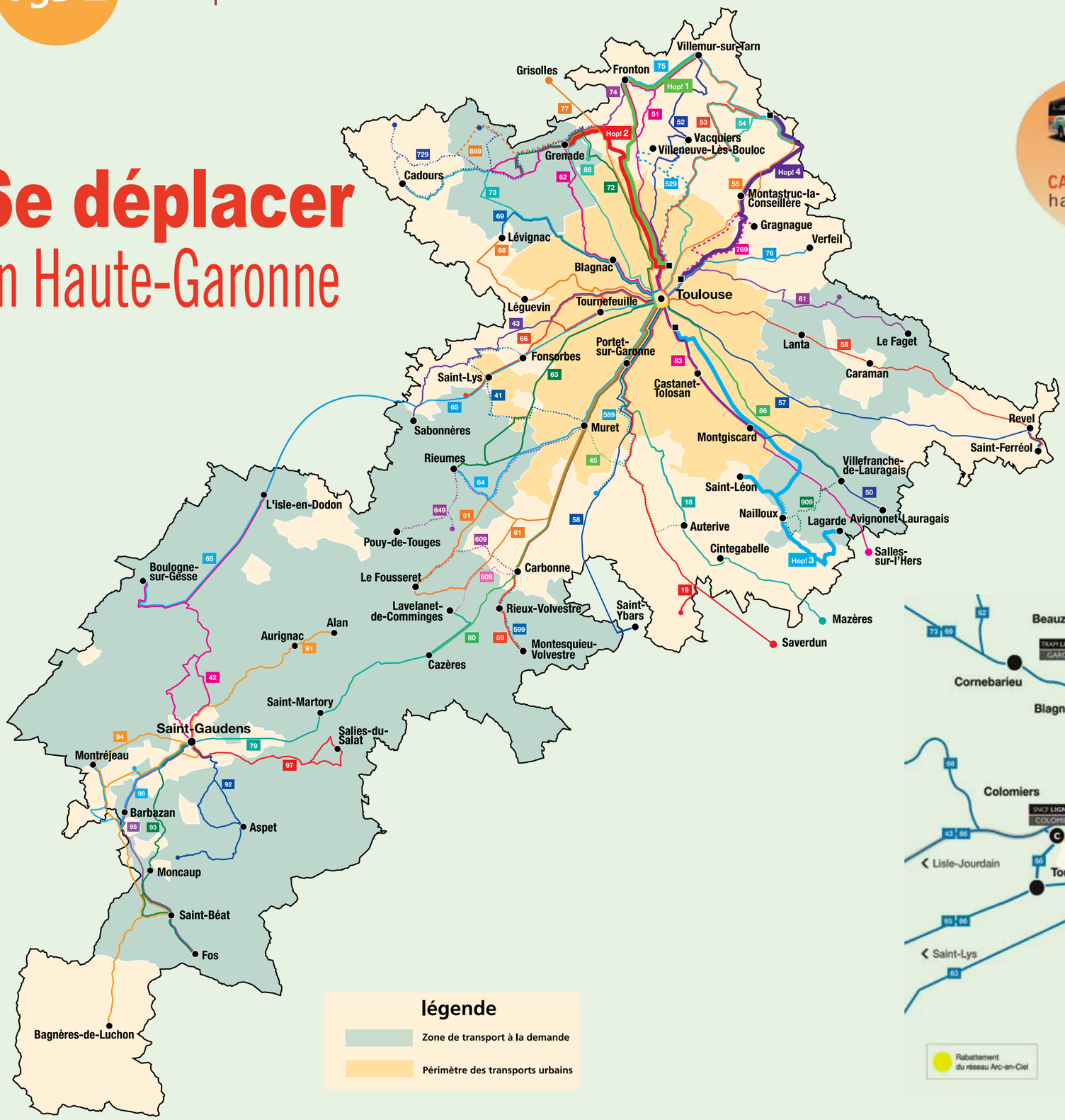

LE CONSEIL GÉNÉRAL VOUS INFORME

RÉSEAU ARC-EN-CIEL

Nouvelle tarification sur les lignes du réseau Arc-en-Ciel

À compter du 1er janvier 2014

	Déplacements dans une zone		Déplacements dans deux zones	
Réseau Arc-en-Ciel				
Ticket unité	**2,2** €		**3,3** €	
Carnet 10 tickets Tous publics	**15** €		**23** €	
Carnet 10 tickets Jeunes (moins de 26 ans)	**11** €		**17** €	
Abonnement 31 jours	**33** €		**50** €	
Abonnement 365 jours	**330** €		**500** €	
Réseau Arc-en-Ciel + Tisséo				
COMBI 31 Jours	**60** €		**75** €	

Création et impression CG31/13/10/1984

Pour tout renseignement

Point informations - Billetterie à la Gare routière de Toulouse-Voyageurs, située 68-70, boulevard Pierre Sémard - 31500 TOULOUSE

N°Vert 0 800 511 883
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Le déploiement de la carte Pastel est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées avec le Fonds Européen de Développement Régional.

haute-garonne.fr

HAUTE GARONNE CONSEIL GÉNÉRAL

Et Hop!
Les cars qui vont plus vite !

Hop! 1

Hop! 2

Hop! 3

Hop! 4

Les lignes Hop! n'usurpent par leur nom. Plus rapides que les cars traditionnels, peu coûteux, ces services évitent les embouteillages et le nombre d'arrêts en empruntant l'autoroute.

bus + métro + tram

Hop! 1, 2, 3, 4 …

Le Conseil Général avait lancé la formule il y a cinq ans dans le cadre de son Schéma départemental des transports collectifs. La première ligne express Hop ! 1 fut créée entre Villemur et Toulouse en septembre 2008. Le 4 janvier 2010 suivaient Hop ! 2 entre Grenade et Toulouse, en même temps que Hop ! 3, qui dessert Nailloux. Tous les services Hop ! sont cadencés toutes les 30 minutes aux heures de pointe. La liaison Villemur-Borderouge (métro ligne B) est effectuée en 50 minutes, celle avec Grenade en 35 minutes, de même que Nailloux-Université Paul Sabatier (métro ligne B). Le temps de parcours de la ligne Hop ! 4 (Bessières-Gramont) est de 45 minutes.

des usagers de plus en plus séduits

Les usagers de la périphérie toulousaine qui se rendent à leur travail sont de plus en plus séduits. Pour un coût de 2 €, hors abonnement, ramené à 1,40 € pour 10 trajets, ce qui est nettement moins cher que le prix de l'autoroute et du carburant, ils se déplacent aussi vite qu'avec leur voiture. Les chiffres de fréquentation parlent d'eux-mêmes. La dernière ligne mise en service, Hop ! 4 qui relie depuis le 2 janvier 2013 Bessières à la station de métro Balma-Gramont a accueilli par exemple plus de 29 000 passagers lors des six premiers mois, soit une moyenne de 225 par jour.
Informations pratiques et horaires :
www.haute-garonne.fr rubrique transport.

Jean-Philippe (Fronton) remercie Hop!

Jean-Philippe M., 43 ans, domicilié à Fronton, a écrit au président Izard pour exprimer sa satisfaction concernant la ligne Hop ! 1 :

« J'ai connu les bus de Jeanne d'Arc qui nous conduisait « au bout du monde » (Fronton), lorsque j'étais étudiant. Il n'y en avait qu'un dans l'après-midi et le prix était de 25 francs, me semble-t-il. Aujourd'hui, grâce au service rapide Hop!, toutes les 30 minutes on rallie Borderouge au départ de Fronton et cela ne coûte (à tous les passagers) que 2 €. Bien sûr, je ne vous apprends rien, en vous donnant ces informations. Mais je me dois de féliciter toute l'équipe qui a contribué à l'élaboration de ce projet, car il est juste, équitable, il fonctionne correctement. D'ailleurs, ce service remporte justement un franc succès. Il permet la mobilité de la population (surtout les jeunes, je remarque). Donc, un grand remerciement pour cette entreprise et tous ses acteurs. Pourvu qu'elle se poursuive et se développe. »

La Gare Routière,
une ouverture sur l'Europe

Allemagne, Belgique, Bulgarie, Espagne, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Maroc… La gare routière de Toulouse est une invitation aux voyages, une ouverture sur l'Europe et sur la France.
Avec ces noms de destinations qui font rêver : Florence, Hambourg, Amsterdam, Budapest, Londres, Casablanca, Naples, Rome, Paris, Valence…

Construite en 1995 par le Conseil Général au cœur de Toulouse, idéalement située près de la gare SNCF Matabiau, d'une station de métro, point de départ des bus interurbains Arc-en-Ciel des cars de lignes régionales et de grandes lignes d'autobus nationales et internationales, la gare routière Pierre Sémard draine annuellement un million de voyageurs.

70 000 départs de cars annuels dont plus de 36 000 sur le réseau Arc en Ciel vers Revel, Cadours, Grenade,…

+ de 9000 départs régionaux vers Castres, Auch, St Girons, Milhau,…

+ de 2600 voyages internationaux.

Intégrée à un vaste projet

Intégrée à un ambitieux projet de pôle multimodal baptisé « Toulouse Euro-Sud-Ouest » dans lequel le Conseil Général est partie prenante, elle est appelée à se développer encore dans les années à venir, notamment avec l'arrivée annoncée de la Ligne à grande vitesse (LGV). La gare routière s'impose plus que jamais comme un point stratégique des transports collectifs au niveau du département et de la région.
La gare routière est également le point de départ de la navette Tisséo qui dessert tous les jours par bus l'aéroport Toulouse-Blagnac, à raison d'une liaison toutes les 20 minutes, à partir de 5 heures du matin.
Informations : Gare routière, 68, boulevard Pierre Semard, Toulouse. **Tél. 08 99 10 63 99**

> 1993 Métro ligne A

> 2007 Métro ligne B

> 2010 Tramway ligne T1

Un **gros effort** pour les transports de l'agglo toulousaine

Les transports en commun connaissent un essor spectaculaire dans l'agglomération toulousaine. Le Conseil Général prend toute sa part dans l'effort considérable réalisé par les collectivités pour équiper la métropole de la Haute-Garonne et sa périphérie aux prises à une croissance exponentielle des déplacements.

Bien qu'il ne fasse plus partie de Tisséo-SMTC, **le Conseil Général reste un acteur financier essentiel de la politique des transports dans l'agglomération.**
Il a ainsi contribué au financement de la ligne B du métro avant d'avoir été contraint, suite à une modification législative, de quitter l'autorité gestionnaire des transports urbains. Par la suite, le Conseil Général a été l'un des premiers à défendre l'idée de construire un tramway qui compléterait le métro, les cars et TER. Il a été largement associé au projet dès les premières études de Tisséo-SMTC. Il a versé 78 millions d'euros de subvention pour la ligne T1 entre Beauzelle et la station des Arènes et plus de 5 millions d'euros (fin 2012) pour le tramway Garonne qui prolonge la ligne T1 jusqu'au Palais de Justice.

> 2013 Tramway ligne Garonne

© SAADA / SCHNEIDER

> 2013 Bus en site propre

LIGNE DE TRAMWAY ENVOL

Fin 2014 avec la future ligne « Envol » qui se déploiera sur 2,5 km de trajet, essentiellement dans la zone aéroportuaire sud de Blagnac, c'est une nouvelle étape importante et un progrès majeur qui seront franchis par le réseau urbain de transport en commun de l'agglomération toulousaine, avant que ne se réalise le prolongement du tramway vers le futur Parc des expositions.

Des projets pour préparer l'avenir

Par convention, le Conseil Général s'est engagé à contribuer au financement de six projets du PDU (Plan de Déplacements Urbains) pour 128 millions d'euros : 25 % du financement des projets de tramway de l'agglomération et 50 % de l'investissement sur deux lignes de bus en site propre : le bus à haut niveau de service ouest entre Plaisance-du-Touch et Tournefeuille et le bus en site propre reliant l'Oncopôle à la gare de Portet.

Extension à venir du réseau Tram

Parmi les autres projets inscrits dans cette convention figurent ceux qui concernent l'extension du réseau de tramway toulousain : le Tram Garonne, le prolongement de la ligne vers le futur Parc des expositions d'Aussonne-Beauzelle et la branche Envol qui va desservir l'aéroport.

Le prolongement de la ligne B jusqu'à Labège

Décision très importante, le 23 octobre dernier, l'Assemblée départementale a voté à l'unanimité une subvention de 40 millions d'euros pour le prolongement de la ligne B du métro de Ramonville à Labège.

Métro Labège

Tramway ligne Envol Aéroport

Tramway Parc des Expos

Au total, en 2013, 50 % du budget transport du Conseil Général (58 millions d'euros) sont consacrés aux transports dans l'agglomération toulousaine.

Bus en site propre
- Portet sur Garonne
- Plaisance
- Tournefeuille
- Ramonville

cg31 Transports scolaires

75 000 élèves transportés gratis.

Le Conseil Général de la Haute-Garonne est l'un des derniers en France à maintenir la gratuité totale des transports scolaires pour les élèves de la maternelle, du primaire, des collèges et des lycées. Seules conditions : habiter à plus d'un kilomètre en ligne droite et fréquenter l'établissement scolaire de son domicile de rattachement.
La gratuité des transports scolaires a une incidence non négligeable sur le budget des familles. Elle correspond pour elles à une économie de 650 euros par an et par enfant transporté.
Les transports scolaires constituent la principale dépense du budget transports du Conseil Général, soit 49,5 millions d'euros dont 22 millions pour les transports scolaires dans les 99 communes du périmètre Tisséo-Smtc des transports urbains. Un budget en hausse de 0,35 millions d'euros avec le dispositif mis en place à la rentrée 2013 pour s'adapter à la réforme des rythmes scolaires dans les 131 communes qui l'ont adoptée dès cette année. 261 services supplémentaires ont été créés le mercredi matin. 10 millions de voyages ont été effectués sur ces services spéciaux scolaires en 2012.

Cars scolaires : la sécurité avant tout

La sécurité des élèves qui empruntent chaque jour les transports scolaires fait évidemment l'objet d'une grande attention de la part du Conseil Général et des transporteurs. Le Conseil Général a engagé dès la rentrée de 1998 une action volontariste de contrôle et de rajeunissement du parc des véhicules utilisés pour les circuits de ramassage. La quasi-totalité des cars sera ainsi équipé de ceintures de sécurité à la rentrée 2015 et 96 % d'entre eux l'étaient déjà à la rentrée 2013.
La qualité du service est régulièrement controlée par les agents du Conseil Général.
Des pictogrammes à éclairement sont apposés sur l'ensemble des autocars, ainsi que des bandes rétro-réfléchissantes sur les parties arrière et latérales des minibus de moins de 9 places adultes pour favoriser leur meilleure visibilité aux points d'arrêt.

Sensibilisation des élèves.

En outre, des opérations de sensibilisation à la sécurité sont réalisées dans les collèges et dans certaines écoles primaires.
Près de 6 000 élèves de 6e ont été concernés en 2012 par ces opérations. Elles consistent essentiellement en un rappel des bons comportements à l'intérieur de l'autocar – notamment la nécessité d'attacher les ceintures de sécurité - et des consignes de sécurité routière à respecter aux points d'arrêt et dans leur environnement. Il est également organisé des opérations « sortir vite » des cars avec les élèves.

Avec eCollège31, le collège en ligne.

L'Environnement numérique de travail (ENT) est une petite révolution dans le monde de l'Education nationale. Ce nouvel outil informatique relie en direct tous les acteurs du collège, parents, élèves, enseignants, administration, Conseil Général, Académie. Le Conseil Général fournit et valorise ce dispositif dans les collèges publics de la Haute-Garonne. Baptisé « eCollège 31 », l'ENT s'étend progressivement à l'ensemble des collèges. Il concernait 10 établissements pilotes en 2011, puis 20 autres en 2012 et 39 supplémentaires en 2013. La totalité des 96 collèges sera dotée à la rentrée 2014 de l'ENT qui, au final, s'adressera à plus de 150 000 utilisateurs. Développé par le Conseil Général en partenariat avec l'Académie de Toulouse, eCollège 31, accessible 7 jours sur 7, permet un accès à toutes sortes d'informations depuis un ordinateur via internet, dont certaines personnalisées concernant les élèves, telles que relevés de notes, absences, messages entre parents et enseignants... Chaque parent possède un code d'accès, un mot de passe, de manière à protéger le contenu de ces échanges et en assurer la confidentialité. Plusieurs portails sont accessibles sur eCollège31 : un pour chaque collège, le portail du Conseil Général et celui de l'Académie de Toulouse.

Informations :
ecollege.haute-garonne.fr

Notes, cahier de textes, absences.

Le portail du collège permet aux élèves d'accéder à leur emploi du temps, au cahier de textes et à des données pédagogiques, ainsi qu'à diverses informations émanant du collège, de l'Education Nationale ou du Conseil Général. Les enseignants l'utilisent pour tenir à jour le cahier de textes de la classe, gérer à distance les devoirs des élèves, mettre à la disposition de ces derniers des contenus pédagogiques et des informations sur la vie de la classe utiles aux familles. L'administration du collège suit les absences et en informe les parents et diffuse des informations relatives à la vie de l'établissement. Les parents enfin accèdent à tout moment à une messagerie, au cahier de textes, à l'emploi du temps, aux notes de l'élève. eCollège31 les tient également informés rapidement sur l'actualité diffusée par le Conseil Général (alertes météo, dispositions en matière de transports scolaires...).

CONSEIL GÉNÉRAL DES COLLÉGIENS 31
On devient citoyen !

les élus réunis en commission.

Les jeunes élus du Conseil Général des Collégiens ont engagé les travaux de mise en œuvre des différents projets qu'ils ont élaborés au cours de leur 1re année de mandat, pour une concrétisation de ces actions avant le mois de juin 2014 !

Les membres de la **Commission Citoyenneté et Découverte des Institutions** se sont donc initiés à l'utilisation du micro et à la technique des interviews avec l'appui de professionnels de la radio. Cette étape préalable leur permettra de recueillir la parole de leurs camarades dans le but de réaliser un reportage radiophonique sur les jeunes et la citoyenneté.

Les propos et témoignages recueillis de cette action dénommée « Radiolescent » feront l'objet d'une large diffusion sur internet.

Les élus de la **Commission Solidarité, Cohésion Sociale et Vivre ensemble**, avec l'appui de professionnels du théâtre travaillent à l'écriture d'un scénario et à la mise en scène d'une pièce de théâtre sur le thème des différentes formes de discriminations, à partir des idées et des témoignages exprimés par leurs camarades. Cette démarche baptisée « Discrimin'action » devrait pleinement mobiliser les jeunes élus jusqu'à la représentation publique qui sera programmée dans un collège du Département, en mai 2014.

De son côté, les collégiens de la **Commission Environnement et Développement Durable** sont totalement impliqués dans la réalisation de clips vidéo sur le thème de la production et du recyclage des déchets papier, avant de lancer une large campagne de communication sur ce thème à destination des collégiens du Département.

Serge Soula
« un porte-parole des citoyens »

SERGE SOULA est le conseiller général du centre historique de la Ville rose. Dans sa configuration actuelle, son canton de Toulouse 1 rayonne autour du Capitole, bute à l'ouest contre la Garonne et saute le canal du Midi pour englober le quartier Bonhoure. Ce scientifique de haut vol est relativement « neuf » en politique, comme il se définit lui-même : *« Je me suis engagé au Parti socialiste à 42 ans, après la déroute de 2002 à la présidentielle, pour participer à une action collective et progressiste, pour contribuer à dresser un barrage contre l'extrême droite ». Serge Soula adhéra près de chez lui à l'emblématique section 1 de Toulouse, en pleine campagne des législatives. Et c'est là que j'ai fait une rencontre déterminante. Marie-Christine Lafforgue m'a fortement influencé par son entrain, la sincérité de son engagement. Une complicité s'est immédiatement installée entre nous. Marie-Christine était une formidable élue de terrain»*. Serge Soula fut élu remplaçant de la regrettée conseillère générale pour son deuxième mandat en 2011 et travailla à ses côtés dans tous les combats. Jusqu'à ce terrible 14 décembre 2012 où tous ses nombreux amis apprenaient avec stupeur la disparition de Marie-Christine.

SERGE SOULA siège officiellement à l'assemblée départementale depuis le 21 janvier 2013. La période d'apprentissage est déjà loin derrière. Le territoire de Toulouse 1 n'a plus de secret pour lui : *« Ce canton fortement urbain présente des différences marquées d'un quartier à l'autre, résume-t-il. Notamment entre les quartiers du centre-ville et la partie plus résidentielle de Bonhoure. Ici, le rôle du conseiller général diffère de celui des collègues ruraux. En ville, nous sommes essentiellement les porte-parole des citoyens ou les porteurs d'information, une courroie de transmission avec les différentes institutions. L'élu de proximité que je suis doit évaluer les besoins sur le terrain, les faire remonter, puis mesurer l'impact des actions ».*

Serge Soula se dit particulièrement attentif concernant les deux collèges situés dans son canton, Fermat et Michelet :

« Ces établissements fortement attractifs sont au maximum de leur capacité d'accueil, avec des classes spéciales qui échappent à la sectorisation. Des familles qui habitent le secteur déplorent que leurs enfants n'y aient pas accès. Le Conseil Général réalise de gros efforts pour améliorer la situation, notamment pour rééquilibrer les effectifs et pour améliorer la mixité sociale.

SERGE SOULA est également président de l'ADDA (Association Départementale pour le Développement des Arts), qui définit et met en œuvre la politique musicale et chorégraphique du Conseil Général dans toutes ses expressions : l'enseignement de la musique et de la danse, les pratiques amateurs, l'éducation artistique et le spectacle vivant.

SERGE SOULA précise notamment : *« Avec l'appui de l'ADDA 31, le Conseil Général organise dans tout le département des manifestations culturelles de qualité accessibles au plus grand nombre ».*

Un spécialiste des orages renommé

SERGE SOULA exerce parallèlement à son mandat le passionnant métier d'enseignant chercheur au Laboratoire d'Aérologie de l'Observatoire Midi-Pyrénées. Les travaux de ce physicien spécialiste des phénomènes électriques produits par les orages ont un rayonnement international. « Nos études sont basées sur des observations réalisées en différentes régions du globe et sont souvent coordonnées internationalement. Je me déplace donc beaucoup. Récemment, je me trouvais à la Réunion où l'on a installé une station d'observation à l'observatoire du Maido à 2 200 mètres d'altitude. Je suis membre d'une commission internationale qui se réunit régulièrement dans des pays différents et en décembre, nous nous retrouverons à San Francisco. Nous disposons de plus en plus d'instruments d'observation avec les satellites, la station spatiale internationale et les observatoires terrestres, ce qui nous permet de découvrir de nouveaux aspects des phénomènes étudiés et parfois même des phénomènes inconnus jusque-là.

Annie Maury,
« Madame Solidarité »

Elle est première vice-présidente du Conseil Général, en charge de la solidarité départementale, de loin le plus gros budget de cette assemblée. **ANNIE MAURY** assume cette *« lourde responsabilité »*, selon ses mots, ce poste de confiance difficile, avec le bon sourire qui est sa marque et son altruisme inébranlables. Rappelons que le Conseil Général est en première ligne sur le front social auprès de tous les Haut-Garonnais qui ont besoin d'aide, partout et quels qu'ils soient, de la petite enfance aux personnes âgées. *« J'ai toujours été très sensible à toutes ces questions. Et je suis totalement engagée dans la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée départementale qui mobilise tous ses moyens et ses personnels médicosociaux pour accueillir, informer, orienter, conseiller, et accompagner, pas à pas, nos concitoyens dans leurs démarches partout sur le territoire départemental. Il n'existe pas beaucoup de départements en effet où l'on trouve des professionnels de terrain aussi qualifiés et spécialisés et qui s'engagent quotidiennement pour proposer une pluralité de dispositifs pour les familles, les enfants, les jeunes, les adolescents, ainsi que pour les plus âgés, les personnes handicapées ou en démarche d'insertion ».*

Dire qu'Annie Maury est une femme engagée relève quasiment du pléonasme, ou encore de la génétique.

« Toute jeune, rapporte-t-elle, je discutais jusqu'à 2 heures du matin avec mon père socialiste, au temps de la SFIO. Je suis la sœur d'Henri Saby, qui fut le premier député européen socialiste de cette région en 1981».

ANNIE MAURY a donc vécu les grandes heures du socialisme français : le déclin de la SFIO, l'avènement du Parti socialiste au congrès d'Epinay en 1971, et la grande épopée mitterrandienne.

« Avec mon frère, nous avons créé une section cantonale à Ayguevives, puis elle a essaimé alentour ».

Mais cette fervente militante attendra 2001 pour briguer son premier mandat électif, celui de conseillère générale.

Explication : *« Pendant 26 ans, j'ai exercé le métier d'enseignante de lettres au collège d'Ayguevives »*.

Je ne voulais pas mélanger les genres, mener deux carrières de pair, même si je brulais d'envie de m'engager dans l'action publique. J'ai donc attendu d'être à la retraite tout en étant militante de base. Mais je ne le regrette pas, car lorsqu'on a été militante de base, on a une approche différente de la politique, on est plus près des gens ».

ANNIE MAURY a ainsi intégré le Conseil Général en 2001. *« Je m'y étais préparée en rencontrant tous les maires un par un, puis les élus, les associations qui m'ont beaucoup appris. Et lorsqu'on a été professeur durant si longtemps au même endroit, on en connait des gens… ».*

Lors de son premier mandat, elle se consacra en plus des dossiers de son *« canton si dynamique »* à la présidence du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), l'organisme d'information, de conseil et d'information. *« J'ai beaucoup aimé. Le CAUE contribue à ce que les zones rurales ne deviennent pas des déserts et je me battrai toujours pour cela ».*

Un canton très dynamique

Le canton de Montgiscard compte 20 communes : Ayguevives, Baziège, Belberaud, Belbèze-de-Lauragais, Corronsac, Deyme, Donneville, Escalquens, Espanès, Fourquevaux, Issus, Labastide-Beauvoir, Montbrun-Lauragais, Montgiscard, Montlaur, Noueilles, Odars, Pompertuzat, Pouze, Varennes. « Il n'y a pas de grosse commune phare, résume Annie Maury. La plus importante est Escalquens, avec moins de 6 000 habitants.

Ce canton est très dynamique, avec de nombreuses associations culturelles, sociales, sportives, le Sicoval. Parmi les gros dossiers pour lesquels je me bats, il y a la construction d'un deuxième collège à Escalquens, les deux passages à niveau classés dangereux d'Escalquens et de Montgiscard qui relèvent de l'Etat. Il faudrait aussi un centre de secours et sans doute un office de tourisme. Le Conseil Général a lourdement investi sur le réseau routier.

cg31 Musée Départemental
de la Résistance et de la Déportation

Une leçon de l'histoire
qui résonne aujourd'hui avec acuité.

En 1994, le Conseil Général créait le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, aux côtés des Résistants et des Déportés de la Haute-Garonne.

A l'époque, le Conseil Général a été le seul à s'engager et s'impliquer concrètement dans cette mission. 20 ans plus tard, force est de constater que cette initiative correspondait à une réelle nécessité. Consciente que la mémoire reste fragile, l'Assemblée départementale demeure plus que jamais engagée dans cette transmission, notamment auprès des jeunes générations.

Accueil de 12 000 scolaires :

En 20 ans d'existence auprès des scolaires, le nombre de classes accueillies au Musée n'a cessé de croître, pour atteindre aujourd'hui près de 380 chaque année. C'est à dire que chaque année, ils sont près de 12 000 élèves à fréquenter ce lieu, pour voir, découvrir, apprendre, et parfois encore aujourd'hui entendre un témoin direct, même si avec l'avancement des années, ceux-ci sont malheureusement de plus en plus rares.

L'histoire et la mémoire de l'exil républicain espagnol en Haute-Garonne seront à l'honneur de la prochaine exposition du Musée.

Aujourd'hui, ce travail pédagogique effectué en lien notamment avec les professeurs d'histoires apparaît dans toute son ampleur dans une actualité sans cesse renouvelée. Reprendre la transmission des valeurs de la Résistance, c'est aussi développer une certaine idée de la Nation, celle basée sur les idées et les principes de la République. En ces temps troublés où chacun peut s'interroger, il est d'autant plus essentiel d'avoir un lieu source qui compile tous les documents qui nous expliquent les ravages qu'a pu faire l'extrémisme dans notre pays. Une leçon de l'histoire qui résonne aujourd'hui avec une troublante acuité.

Devoir d'histoire et travail de mémoire

Le premier rôle du musée est de rassembler, compiler, inventorier, analyser et étudier un patrimoine public commun, constitué de dons de particuliers, qui permettent d'établir avec toujours plus de précision et de finesse l'histoire de la seconde guerre mondiale, de la Résistance et de la Déportation en Haute-Garonne. C'est aussi collecter les paroles de nos témoins, de nos aînés. Recueillir leur parole, leur mémoire et leurs souvenirs est un travail précieux pour demain. L'objectif est de constituer la base la plus large possible de documents, d'informations, d'objets du quotidien ou plus rares destinés à nous permettre de mieux prendre la mesure de notre passé commun.

Le musée réalise aussi un travail de mémoire. Il utilise ce matériau historique complexe et varié, sans cesse actualisé, pour lui donner du sens : comprendre ce que ces «temps d'avant» nous disent de notre présent, et pour notre présent. Ce travail pédagogique se fait essentiellement en direction des nouvelles générations dont le lien direct de la famille avec la période de la seconde guerre mondiale devient plus ténu. Puisque la mémoire passe moins par les familles, il est essentiel que ce musée reste un lieu commun et ouvert à tous et qu'il porte cette mémoire commune.

Pour eux, mais aussi avec eux : travailler sur le passé, c'est aussi mieux comprendre d'où on vient, mieux cerner son présent.

Education à la citoyenneté.

Le véritable objectif «social» du Musée est là : permettre aux nouvelles générations de s'approprier la mémoire de cette période pour qu'elles la portent à leur tour, en conscience. A l'heure où les manifestations d'incivisme,

d'irrespect (des personnes, des institutions, des principes de la République et de la Laïcité) se multiplient et explosent dangereusement, il est essentiel de réfléchir à ces notions essentielles d'engagement, de respect de l'autre et de soi-même, de courage, de dignité humaine. Toutes ces valeurs ont été portées dans les rangs de la Résistance, à une époque où la folie nazie, aidée par la dictature de Vichy, dominait l'Europe. Des femmes et des hommes ont su trouver en eux-mêmes la force de garder ces valeurs intactes, de les porter et de s'engager pour les faire vivre et triompher. Bien trop d'entre eux en ont payé le prix le plus lourd. Même si cela peut nous paraître fastidieux, compliqué, exigeant et difficile, il est pourtant infiniment plus facile de s'engager pour préserver sa liberté, que d'avoir à se battre pour la reconquérir. Depuis leur libération il y a plus de 70 ans, c'est le message que les Résistants et Déportés viennent délivrer devant les nombreuses classes qu'ils rencontrent. Hélas, le nombre de ces témoins s'amenuise d'année en année. Mais leur message leur survivra, grâce à tout ce travail quotidien dont le Musée départemental et de la déportation est désormais porteur.

MUSÉE DÉPARTEMENTAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION
52, allée des Demoiselles - 31400 Toulouse
Téléphone : 05 61 14 80 40
Internet : www.musee-resistance31.fr
Email : musee-resistance@cg31.fr

14 -18 e la lenga d'òc

PAR RÉMY PECH

Le 3 octobre 1919, les anciens « Poilus » de Valentine devant la maison familiale du Maréchal Foch. (Collection Labouche)

Sabem totes plan pro lo malastre que representa 14-18 par la França tota: 1.500 000 mòrts, benlèu autant d'estropiats e malauts, que rebalèron lor vida sens jamai poder desbrembar las oras terribles qu'avian viscut dins las trencadas, lenc de lor familha e dels paisatges aimats d'eles.

Mes nos cal soscar, tanben, a l'impacte d'una guerra de mai de quatre annadas ont los « peluts » foguèron obligats de parlar e d'escriure en francés per reçaupre e trasmetre los ordres, amai per servar los ligams amb lors familhas. Segur que l'oc contunhèt de florejar dins las escoadas, aquò's probat pels quasernons publicats, coma los del celebre barricaire, vengut caporal, Lois Bartas, amai per las letras enviadas a las femnas per escambiar novèlas e balhar conselhs per lo trabalh de la terra. Los soldats avian apres a escriure en francés a l'escòla comunala, mes mai d'un mot occitan, s'escapa de la pluma e se bareja amb los mots franceses dins lors escrits, testimòni esmovent de la vitalitat de nòtra lenga dins aquela marrida escasença.

Cal tanben prendre en compte los cambiaments de l'economia nascuts de la guerra : a Tolosa per exemple, la naissença de l'industria aeronautica e lo desvelopament de la quimia per fabricar la municions, virada aprèp la guerra a la production d'engraisses (ONIA, puèi AZF). Mantunes soldats an estat tocats per l'espèr d'anar demorar en vila per agantar los emplècs que se dubrissian, mentre lo campèstre patissia d'una manca de man d'òbra qu'obligèt a far venir paisans espanhòls o italians per prendre la plaça de los qu'eran partits de las bòrias... e sovent de la vida. Praquò l'occitan foguèt aisit de parlar pels fraires latins, e serviguèt coma un pont per arribar al francés. Vertat, tanben que l'usatge de l'òc contunhèt fòrça temps dins las vilas e vilòtas occitanas, mes la situacion de diglossia acabèt pas de refortir la lenga federala al prejudici dels parlars occitans, subretot en l'abséncia d'un ensenhament escolar, refusat pel poder politic duscas a 1951 (lei Deixonne). Atal podem plan dire que 14-18 fuguèt l'etapa màger del descreis de nostra lenga. Nos demora de legir sus unis monuments aqueles verses de pietat e de glòria escrits per Antonin Perbosc :

La guerra qu'an volguda
Es la guerra a la guerra
Son mòrts per nòstra terra
E per tota la terra.

On sait combien fut meurtrière une guerre de 14-18 qui tua plus d'un million et demi de jeunes français, parmi lesquels nombre d'occitans, et laissa autant d'estropiés ou de malades jamais guéris des horreurs qu'ils avaient pu vivre. Ils pratiquèrent la langue française, oralement et aussi par écrit comme le prouvent leurs carnets de guerre (Louis Barthas) ou les correspondances adressées aux familles pour donner des nouvelles ou conduire à distance le travail agricole. Ils ont toutefois souvent employé des mots occitans dans leurs lettres.
Pensons aussi aux conséquences économiques qui transformèrent nos régions. Toulouse vit s'implanter l'aéronautique et se renforcer la chimie. Nombre de paysans voulurent alors quitter la terre pour s'établir en ville et trouver des emplois industriels ou administratifs où la langue « fédérale » était de rigueur. Ils furent remplacés par des italiens ou des espagnols, pour lesquels l'occitan fut la langue d'accueil et le pont vers le français. On peut donc penser que la Grande Guerre a été une étape essentielle dans le recul de l'usage de la langue, même si elle est restée en usage au quotidien, y compris dans les villes. Destin inévitable en l'absence totale d'un enseignement scolaire qui ne devient possible, et à titre facultatif, qu'avec la loi Deixonne de 1951. Il nous reste à relire sur quelques monuments les vers occitans, à la fois tristes et glorieux, d'Antonin Perbosc :
La guerre qu'ils voulurent
Est la guerre à la guerre
Ils sont morts pour nôtre terre
Et pour toute la terre.

Aider la création de nouvelles médiathèques.

Le réseau de la Médiathèque du Conseil Général offre gratuitement à chacun un accès facilité aux livres, à la musique enregistrée, à des vidéos ou à des expositions de grande qualité. Partenaire des communes, ce service public anime le réseau des bibliothèques municipales et soutient la vie culturelle locale.

92 % de la population de la Haute-Garonne accède aux services de la Médiathèque départementale du Conseil Général.

La Médiathèque départementale du Conseil Général représente une inépuisable source d'approvisionnement pour les bibliothèques et les médiathèques municipales conventionnées dans les communes de moins de 10 000 habitants. Elles sont plus de 150 à venir alimenter ou renouveler leurs stocks dans les locaux ultramodernes de Labège et dans l'annexe de Saint-Gaudens. Au cours du mois d'octobre Pierre Izard et le directeur de la Médiathèque du Conseil Général ont sillonné le département et animé plusieurs réunions de débats et d'échanges. L'objectif a consisté à écouter les attentes des bibliothécaires et des élus des communes pour améliorer toujours plus le fonctionnement de la Médiathèque départementale et encourager la création de nouvelles médiathèques municipales.

Un large éventail de services de proximité

400 000 livres, 200 000 CD, 10 000 DVD, 7 500 partitions musicales, des collections de vidéos et documents multimédias pour tous les publics et toutes les générations

3 000 documents alimentent quotidiennement

152 bibliothèques municipales, cinq bibliobus, un médiabus, un musibus, des mairies, des écoles, des foyers ruraux...

Prêt de documents à 235 communes dépourvues de bibliothèque.

493 points-lecture et dépôts publics sont alimentés.

Plus d'un million d'euros par an consacré par le Conseil Général pour la construction et la rénovation depuis 25 ans de 100 bibliothèques municipales.

Archives Départementales Activités culturelles saison 2013-2014

Les Archives départementales du Conseil Général de la Haute-Garonne proposent un certain nombre d' activités culturelles qui ont pour but de promouvoir auprès de tous les publics, scolaires et seniors le patrimoine écrit et figuré qu'elles conservent. En plus des visites du service qui permettent aux participants de découvrir l'envers du décor, des présentations thématiques, des conférences, des ateliers créatifs et d'aide à la recherche les plus divers sont proposées toute l'année pour les adules comme pour les enfants.

Contacts : www.archives.cg31.fr

Archives départementales de la Haute-Garonne :

à Toulouse

11, boulevard Griffoul-Dorval - 31400 Toulouse

Tél. 05 34 31 19 70

Courriel : archives@cg31.fr

Parking au 14, boulevard Griffoul-Dorval

Lignes d'autobus : 27 (arrêt Archives départementales), ou 10, 78, 80 (arrêt Trois Fours)

à Saint-Gaudens Antenne du Comminges

Espace Pégot - 31800 Saint-Gaudens

Tél. 05 62 00 73 00

Courriel : antenne.archives@cg31.fr

La culture, on aime en Haute-Garonne !

Le succès de la décentralisation culturelle du Conseil Général à destination de tous les publics ne se dément pas.

31 000 entrées, soit une hausse de 22 pour cent, sur une année, de la fréquentation du public sur le site du château de Laréole.

Même constat pour l'exposition de photoreportage « Adoptés, l'origine de l'histoire » présentée aux Olivetains 1 et pour l'exposition archéologique aux Olivetains 2, qui ont recueilli un avis très favorable du public. Confirmation également de la forte notoriété du festival « 31 notes d'été », avec pas moins de 16 000 participants,

Avec 20 300 spectateurs soit plus de 2000 que l'année précédente, le festival Jazz sur son 31 a, quant à lui, clôturé une bien belle saison culturelle 2013 !

Il faut dire que cette programmation spécialement consacrée aux musiciennes et chanteuses a été très riche sur le plan vocal et instrumental. Parmi les concerts les plus fréquentés retenons en particulier : Terez Montcalm, Tigran Hamasyan, Martial Solal trio, Dianne Reeves, Dave Holland, Eliane Elias et Billy Cobham.

A noter l'engouement jamais démenti des concerts-clubs dans les communes du département et l'attrait de l'Automne-club (50 % de la fréquentation du festival), lieu très prisé pour sa convivialité.

Espace Roguet

L'Espace Roguet, vitrine culturelle au cœur de Toulouse

Des expositions de premier plan, du théâtre de la danse, de la musique pour tous les goûts : l'Espace Roguet s'installe définitivement à une place de choix dans la vie culturelle de la Ville rose, au cœur du quartier Saint-Cyprien si cher aux Toulousains. Tout au long de la saison 2013-2014, le Conseil Général, propriétaire et gestionnaire des lieux, convie le public à de nombreuses manifestations avec accès gratuit. Le Conseil Général propose ici une programmation très variée ouverte à tous, tout en assurant le soutien à la création et à la diffusion des artistes du département. Tout au long de l'année, il apporte son soutien financier à de nombreuses compagnies théâtrales, musicales et chorégraphiques de la Haute-Garonne dont certaines trouvent à l'Espace Roguet un lieu de résidence où elles se préparent dans de bonnes conditions à se produire devant le public.

Plus d'une trentaine de spectacles seront proposés lors de la saison 2013-2014.

Espace Roguet, 9 rue de Gascogne, Toulouse.
Tél. 05 62 86 01 67 - haute-garonne.fr
Mail : espace-roguet@cg31.fr

Espace Roguet EXPOSITIONS

12 DÉCEMBRE 2013 AU **14** MARS 2014

Vincent ABADIE-HAFEZ
Cursive monumentale

GRAVURES – DESSINS - CALLIGRAPHIES

L'exposition regroupe les différentes pistes de recherche et supports abordés ces dernières années par Vincent Abadie-Hafez, de la toile au papier en passant par la gravure et la fresque murale.

Vernissage le JEUDI **12** DÉCEMBRE à 18H30

Espace Roguet SPECTACLES

THÉÂTRE

VENDREDI **20** DÉCEMBRE - 20H30

COMPAGNIE LA RAMPE TIO
L'Estanquet

La dernière création de la Rampe Tio, l'Estanquet, en langue d'oc sur-titrée en français, enchaîne sur un rythme soutenu, fabliau du Moyen-âge, vaudeville, boulevardier, numéro de clown, comédie de mœurs et chansons diverses.

Mise en scène Claude Alranq

CONTORSION-DANSE-TEXTE

VENDREDI **17** JANVIER - 20H30

RAIE MANTA COMPAGNIE/LISE PAUTON
Au fil des torsions

Au fil des torsions tisse un langage avec les mots et le corps, tous deux se contorsionnent et s'expriment : l'un avec la voix, l'autre avec le geste. Il se crée alors une longue phrase entamée par les mots et achevée par le corps, un instant suspendu aux lèvres du temps, où des images défilent… nous renvoyant à notre propre évolution d'être humain.

De et par Lisa Pauton sur des textes de Frédéric Forte.

MUSIQUE

VENDREDI **24** JANVIER - 20H30

HUMANOPHONES
Body Pop Music

Par son énergie, son originalité et sa sensibilité, Humanophones embarque les spectateurs pour une odyssée sonore et visuelle jubilatoire au climat jazz, pop, funk, soul et inspirations tribales d'ici et d'ailleurs.
Direction Artistique Rémi Leclerc

THÉÂTRE

VENDREDI **31** JANVIER - 20H30

COMPAGNIE ENTRESORT THÉÂTRE
Mademoiselle Werner

Mademoiselle Werner a la solitude inspirée et l'imagination bouillonnante. Derrière sa petite vie banale, ses envies perverses, ses manies ridicules, ses mesquineries, ses amours cachées et ses gloires minables, se dissimulent bien des extravagances. Avec une belle énergie, elle raconte ses aventures du coin de la rue, et nous entraîne, entre laverie automatique et hypermarché, dans un truculent univers de non-sens.

De Claude Bourgeyx
Mise en scène et interprétation Michèle Gary

LECTURE

DIMANCHE **2** FÉVRIER - 16H00

COMPAGNIE AUTRES MOTS
Shakespeare et les poètes gascons

Carte blanche est donnée à la Compagnie Autres Mots pour trois rendez-vous autour de lectures-spectacles musicales, un moment de partage et de convivialité qui se conclura autour d'un thé. Lecture à trois voix et trois langues (français, anglais et occitan).
Mise en scène Anne Cameron

Prochain rendez-vous DIMANCHE **18** MAI à 16H :
« El Canto General » de Pablo Neruda

THÉÂTRE

VENDREDI **7** FÉVRIER -20H30

COLLECTIF UN PEU DE CHAHUT
Le Chagrin Magnifique

Comme dernier adieu à l'enfance, trois adultes évoquent sous forme de réquisitoire tendre et malicieux leurs émois adolescents face aux laideurs du monde adulte et leur fringale devant les promesses de la vie. L'adolescent fera de son père, bien que désigné « parent coupable », égoïste et irresponsable, cause de mal-être, l'allié privilégié pour la traversée du miroir.

Mise en scène Richard Galbe-Delord

THÉÂTRE

VENDREDI **14** FÉVRIER - 20H30

CIE LA PART MANQUANTE
Zoom

Derrière ce parcours quasi clownesque, Zoom nous raconte la détresse d'une paumée gagnée par la malchance sociale en quête de paillette et de rêve de cinéma. Sans misérabilisme, Gilles Granouillet nous laisse juge face aux questions des relations parents-enfants, de l'éducation, des normes sociales et de la réussite à tout prix.

De Gilles Granouillet.
Mise en scène Alain Daffos

JAZZ

DIMANCHE **16** FÉVRIER - 16H30

BIG BAND 31 CADET
sous la direction de Philippe Léogé

Composé d'une trentaine de jeunes musiciens âgés de 10 à 18 ans issus des écoles de musique du département, le Big Band 31 Cadet invite à la découverte d'un répertoire associé à l'histoire du jazz allant de Duke Ellington à Herbie Hancock.

Répétitions publiques
DIMANCHE **15** DÉCEMBRE 15H > 17H
& DIMANCHE **19** JANVIER 15H > 17H

DANSE CONTEMPORAINE

MERCREDI **26** FÉVRIER - 20H30

CIE SAMUEL MATHIEU R.
10e édition Festival International du CDC

Samuel Mathieu présente sa dernière création R. avec huit danseurs qui portent un regard contemporain sur une forme de danse traditionnelle qu'est le rondeau.

Spectacle proposé par le Centre de Développement Chorégraphique Toulouse/Midi-Pyrénées.
Conception et chorégraphie Samuel Mathieu.

MUSIQUE - DANSE

VENDREDI **21** MARS - 20H30

1re partie

CIE PASSE VELOURS /MARIE-PIERRE GENARD
Gemut ou le Renouvellement sur Les Variations Golderg de J.S. BACH

Chorégraphie et danse Marie-Pierre Genard

DUO CIRLA / TROLONGE
Suite Insolites

Le duo Cirla/Trolonge propose dans un nouveau projet d'explorer le répertoire de Jean-Sébastien Bach. C'est une façon de poursuivre leur recherche sur le sonore et les modalités de jeux du duo tout en évoluant dans un cadre extrêmement repéré. La création donne une base solide en termes de maîtrise sonore et de complicité musicale. Un concert peu classique pour une musique qui n'en est pas moins.

Spectales gratuits dans la limite des places disponibles.
Billets à retirer 30 minutes avant le début du spectacle.

LUCHON - SUPERBAGNÈRES - PEYRA GUDES - LE MOURTIS - BOURG D'OUEIL

des forfaits de ski à tarifs réduits

JUSQU'À

-30 % les forfaits ski

Le Comité Départemental du Tourisme de la Haute-Garonne, service du Conseil Général, vous propose des forfaits ski à la journée, non datés, et à prix réduits pour les stations de Luchon-Superbagnères et Peyragudes. Bénéficiez également jusqu'à 30 % de réduction sur vos forfaits de ski de 2 à 6 jours, en les combinant avec une réservation de location de vacances dans les Pyrénées Centrales.
Ces offres sont disponibles, à partir du mois de décembre, en centre-ville : CDT, 14 rue Bayard à Toulouse, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 (métro Jeanne d'Arc)

Vous pouvez également acheter les forfaits de ski à la journée sur la route des stations : Maison de la Haute-Garonne, Aire d'autoroute du Comminges A64 - Tél. 05 62 00 88 11 (ouvert le samedi et le dimanche)

05 61 99 44 11
INFORMATIONS
RÉSERVATION
tourisme.haute-garonne.fr

des séjours à la neige pour les 6/17 ans.

Le Comité Départemental du Tourisme, propose également des séjours inoubliables pour les enfants et les adolescents dans les stations de ski de la Haute-Garonne : ski, surf, snow, airboard et aventure (randonnée hivernale, raquette, construction d'igloo…).

D'une durée de 7 à 8 jours en pension complète, l'encadrement des activités est assuré par des moniteurs diplômés et le prêt du matériel est compris.

Groupe Radical Démocrate Social Européen

Patrick DOUCEDE,
Président du groupe RDSE.
Conseiller Général
du canton de Montréjeau.

La solidarité est au cœur de nos compétences. Envers les publics les plus fragiles, elle est non seulement une nécessité mais un devoir. Dès lors, il faut se féliciter de la forte implication de notre collectivité pour répondre au problème majeur de la perte d'autonomie, de la dépendance ou du handicap.
C'est pour permettre au plus grand nombre de vivre et vieillir chez soi que le Conseil Général finance un service de téléassistance, des heures d'aides ménagères ou délivre la Prestation de Compensation du Handicap.
C'est pour répondre au défi de l'allongement de l'espérance de vie qu'il doit s'engager dans le soutien à la « Silver Economie », filière regroupant les entreprises françaises innovantes en matière de services et technologies pour les seniors.
Territoire d'excellence, notre département est à la pointe dans la recherche en e-santé, domotique et robotique qui, en complément d'une indispensable présence humaine, permettra d'assurer le maintien à domicile de demain.

Groupe d'Action Départementale

André DUCAP,
Président du GAD.
Conseiller Général
du canton de Toulouse 2.

Cela fait 18 mois que la gauche est au pouvoir, la situation de la France est catastrophique, le chômage et les impôts ne cessent d'augmenter.

Il est anormal qu'un Président « normal » ne réalise pas le profond mécontentement des Français qui ne sont plus que 20 % à approuver sa politique.

Souhaitons pour les Français et les Haut-Garonnais qu'en 2014 les dépenses publiques de fonctionnement baissent de façon importante entrainant ainsi la baisse des prélèvements et des impôts et permettent ainsi aux entreprises de créer des emplois.

Groupe « Union pour la Haute-Garonne »

Claude Roudière,
Président du groupe UPHG.
Conseiller Général
du canton de Verfeil.

La ruralité est en danger !

Le 26 septembre à l'assemblée générale de Toulouse Métropole un de nos collègues a prononcé une phrase stupéfiante :

« Il n'y a plus de ruraux, il n'y a que des urbains qui vivent à la campagne ».

C'est le rejet même de la ruralité dans l'application de la funeste réforme territoriale votée sans trop de résistance par les parlementaires de la Majorité, et à préfiguration du nouveau visage politique du Département.

Cette réforme de Nicolas Sarkozy, avec les conseillers territoriaux, préservait l'intégrité et l'intégralité des cantons ruraux et créait une passerelle utile avec la Région assurant ainsi la pérennité des Départements.

La réforme territoriale de François Hollande, avec les conseillers départementaux et l'invention du binôme, détruit les cantons ruraux et livre la ruralité aux élus urbains majoritaires qui n'en veulent pas.

Le Conseil Général était jusqu'à aujourd'hui un rempart de la ruralité, mais il ne disposera plus bientôt des moyens pour assurer « l'équilibre territorial » tant souhaité pourtant par son Président.

Les communes rurales étaient quant à elles le dernier rempart que l'on croyait imprenable de la ruralité, mais elles sont désormais asphyxiées par l'Intercommunalité, prisonnières des communautés de communes et virtuellement condamnées par l'Etat.

La ruralité et ses valeurs sont désormais sans défense !

Groupe Socialiste Majorité Départementale

Bertrand Auban,
Président du groupe
Socialiste.
Majorité Départementale.
Conseiller Général
du canton de Saint-Béat.

Le Conseil Général au service de l'aménagement du Département

Le Conseil général et la majorité départementale veillent à maintenir l'efficacité départementale et la solidarité malgré le contexte économique difficile.

Notre attachement à la solidarité des territoires c'est un Conseil Général force d'équilibre des territoires, qui investit dans les infrastructures publiques essentielles pour tous les Haut-Garonnais.

Pour les projets structurants c'est l'effort de financement du prolongement de la ligne B du métro à Labège pour 40 millions d'euros en 2014, une importante participation dans un dossier que nous avons toujours défendu. De même le Conseil général investit pour la desserte multimodale du site aéroportuaire de Toulouse. Nous nous engageons aussi fortement sur le plan financier en faveur de la LGV, projet indispensable que nous soutenons sans relâche.

La poursuite de notre action volontaire est le projet structurant du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique pour près de 500 millions d'euros, auquel le Conseil Général participera pour près d'un tiers. La fin du désenclavement et de la désertification numérique, c'est l'avenir pour nos concitoyens et les entreprises de Haute-Garonne.

Mobilisation des financements pour les territoires Haut-garonnais inondés en juin

Les résolutions proposées par le Groupe socialiste et votées par l'Assemblée départementale sont porteuses de solidarité et jouent pleinement leur rôle d'amortisseur social.

Le Conseil général mobilisé sur la gestion des dégâts occasionnés par les crues de juin 2013 en Comminges intervient auprès des pouvoirs publics pour hâter la mobilisation des financements des travaux de reconstruction. Il en va de la survie économique de nos territoires.

Augmenter les moyens humains et techniques de la Banque de France

Le Conseil général demande à la Banque de France l'augmentation des moyens humains et techniques en Haute-Garonne pour la mise en place d'une meilleure coordination permettant aux citoyens et aux entreprises de bénéficier d'un accompagnement efficace, notamment dans le financement de la reconstruction pour les territoires commingeois.

Résolutions en faveur de la défense de l'emploi

Nous confirmons notre vigilance et demandons l'application du rapport Saintouil qui prévoit le maintien des emplois sur le site de Sanofi-Toulouse.

Nous avons aussi interpellé la direction d'Air France aujourd'hui enfermée dans une logique de succession de plans sociaux résultant en grande partie d'erreurs stratégiques, pour que les emplois toulousains soient maintenus.

Nous dénonçons l'obstination d'Alcatel-Lucent à fermer le site de Colomiers malgré une situation de l'entreprise en nette amélioration.

Nous soutenons les salariés de ces entreprises qui ne doivent pas payer l'inconséquence de leurs employeurs et soutenons les initiatives pour la préservation des emplois et le maintien de l'activité économique dans le département.

En application de la loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le magazine Haute-Garonne aux différents groupes politiques en fonction de leur représentativité au sein du Conseil Général de la Haute-Garonne.

Haute-Garonne la glisse à prix impeccable

PEYRAGUDES · BOURG D'OUEIL · LE MOURTIS · LUCHON SUPERBAGNÈRES

À PARTIR DE

90€

la location

dans les Pyrénées

du vendredi
au dimanche

Base 4 pers.

05 61 99 44 11

tourisme.haute-garonne.fr

HAUTE GARONNE
CONSEIL GENERAL

CRÉATION CG31/73/10/1515-5285